



## TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DE LA DIRECTION .....</b>	<b>3</b>
<b>MOT DE L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE .....</b>	<b>4</b>
<b>LA MISSION DU CAMP DE JOUR DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE .....</b>	<b>5</b>
<b>L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE .....</b>	<b>5</b>
<b>LA THÉMATIQUE ESTIVALE .....</b>	<b>6</b>
<b>LE CODE D'HONNEUR D'UN AGENT SECRET !.....</b>	<b>7</b>
<b>LES ATELIERS .....</b>	<b>8</b>
LES ATELIERS DE BRICOLAGE .....	8
LES ATELIERS 1, 2, 3 ACTION !.....	8
LES ATELIERS SPORTIFS .....	8
LES ATELIERS EINSTEIN.....	8
LES ATELIERS SPLASH ! .....	8
LES ATELIERS NATURE .....	8
LES JEUX COOP .....	8
<b>LES ACTIVITÉS.....</b>	<b>9</b>
☺ LES ACTIVITÉS BRAVOURES .....	9
☺ LES JOURNÉES THÉMATIQUES.....	9
<b>LES SORTIES.....</b>	<b>9</b>
<b>L'ACTUALITE AUTOUR DU MONDE ET LES ANNIVERSAIRES .....</b>	<b>9</b>
<b>LE MATÉRIEL .....</b>	<b>10</b>
<b>LES ALLERGIES .....</b>	<b>10</b>
<b>LA BOÎTE À OUTILS RECYCLÉS .....</b>	<b>10</b>
<b>LE SERVICE DE GARDE ANIMÉ.....</b>	<b>12</b>
<b>INSCRIPTIONS.....</b>	<b>13</b>
<i>Forfait « Estival » .....</i>	<i>13</i>
<i>Forfait par « Bloc ».....</i>	<i>13</i>
<i>Processus d'inscription.....</i>	<i>13</i>
<i>Fonctionnement à l'arrivée .....</i>	<i>14</i>
RÈGLES À SUIVRE.....	14
<b>LES PROCÉDURES D'URGENCE .....</b>	<b>15</b>
BLESSURES MINEURES .....	15
BLESSURES MAJEURES .....	15
SYMPTÔMES ASSOCIÉS À LA COVID-19.....	15
<b>LES RÈGLEMENTS .....</b>	<b>16</b>
<b>LA POLITIQUE DE RENVOI.....</b>	<b>18</b>
<b>COVID-19.....</b>	<b>19</b>
LES MESURES S'ARTICULENT AUTOUR DES 4 DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE :.....	19
<b>COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS .....</b>	<b>21</b>

## **MOT DE LA DIRECTION**

Bien que l'hiver se soit fait tenace ces dernières semaines, l'été arrive à grands pas et il nous fait grand plaisir de vous offrir à nouveau un camp de jour amusant, diversifié et dynamique pour vos enfants. Pour une première année, je chapeauterai ce beau défi qu'est le camp de jour de Notre-Dame-du-Portage. C'est un immense honneur et un plaisir de pouvoir travailler dans un milieu de vie aussi actif et passionné.

Pour l'été 2020, nous aurons la chance de compter sur une nouvelle responsable du camp de jour en Justine Czech, alias Zelda. Sachez que cette dernière fut impressionnante lors des entretiens d'embauche et nous sommes convaincus qu'elle sera une ressource inestimable au sein de notre équipe. Malgré son jeune âge, Zelda vous épatera par son dynamisme et son souci du détail. D'ailleurs, sachez que notre personnel fut choisi avec soin afin d'assurer la formation d'une équipe d'animation compétente, dynamique et ayant à cœur le bien-être de vos enfants.

Bien évidemment, nous ne pouvons écarter le fait que l'été 2020 sera des plus particulières en raison des présentes conditions entourant la COVID-19. Sachez toutefois que votre municipalité redouble d'efforts afin d'assurer la pleine sécurité de vos enfants, tout en leur offrant une programmation d'exception afin que de nombreux souvenirs s'y forgent. Nous vous remercions de votre fidélité et de la confiance dont vous nous témoignez, année après année.

En vous souhaitant, à vous et à vos enfants, un été magnifique !

Vincent Laflamme

Coordonnateurs loisirs, culture et vie communautaire

## **MOT DE L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE**

L'été 2020 arrive à grands pas et elle annonce également une nouvelle saison au camp de jour de Notre-Dame-du-Portage. Il va sans dire que cette année sera particulièrement différente due aux conditions actuelles entourant les mesures gouvernementales liées à la COVID-19. Toutefois, notre équipe est composée d'animateurs sérieux et professionnels qui sauront déployer les efforts nécessaires pour que vos enfants puissent passer un été amusant, rempli d'activités diversifiées, tout cela dans le respect des consignes établies.

L'équipe d'animation 2020 possède de nombreuses forces qu'elle mettra en œuvre tout au long de l'été pour que vos enfants puissent évoluer dans une atmosphère dynamique en compagnie de leurs pairs.

Vos enfants auront donc la possibilité de prendre part à des activités touchant des intérêts qu'ils ont ou qu'ils pourront découvrir au cours de l'été. En effet, l'équipe d'animation s'assurera de planifier des activités touchant des sphères diversifiées telles que le sport, la culture, les arts et la science.

Il me fait ainsi grand plaisir de prendre part à un été qui s'annonce rempli de nouveaux défis, de nouvelles rencontres et d'activités stimulantes et enrichissantes.

Toute l'équipe d'animation tient à vous remercier de la confiance que vous nous accordez en nous confiant vos enfants. Nous sommes tous motivés à l'idée d'entamer cette saison estivale en leur compagnie !

Justine Czech, responsable du camp de jour,  
ainsi que toute l'équipe de l'animation estivale,  
Alex Roy,  
Alexandre Laplante-Dubé,  
Philippe Czech,  
Julianne Proulx,  
Simon P. Marceau,  
Alexis Raymond,  
Mégane Lord.

## LA MISSION DU CAMP DE JOUR DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Dans un environnement à la fois sécuritaire, stimulant et plaisant, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage offre aux jeunes de 5 à 12 ans la possibilité de participer à un programme récréatif de qualité : le **Camp de jour**. Ce service favorise ainsi leur développement social, moteur et cognitif, le tout par l'intermédiaire d'activités accessibles et variées (artistiques, culturelles, sportives, et socio-éducatives), suscitant des expériences de vie en groupe et l'acquisition de valeurs fondamentales, comme le respect de soi, des autres et de l'environnement.

## L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE

Après avoir franchi toutes les étapes inhérentes au processus de sélection (entrevue orale et test écrit), les animateurs ont complété une série de formations (RCR, premiers soins, etc.) dont la principale, la formation Moniteurs Avertis avec l'équipe d'animation ainsi que de la planification estivale en équipe. Les animateurs seront également encadrés par une responsable estivale.

Sans plus tarder, voici l'équipe de l'animation estivale 2020 :

Poste	Nom	Nom de camp
Responsable	Justine Czech	Zelda
Animateur	Julianne Proulx	Smash
	Alexandre Laplante-Dubé	Osmose
	Alex Roy	Atome
	Philippe Czech	Équinox
Assistant animateur	Alexis Raymond	Apex
	Mégane Lord	Éclipse
	Simon P. Marceau	Azotte

### AVIS

Une carte **Aide-mémoire**, recensant les numéros de téléphone importants, par ordre de priorité, vous est remise au moment de l'inscription. Elle vous indique deux numéros de cellulaire à composer en cas d'urgence. Veuillez la conserver précieusement. Prenez note que le numéro du camp de jour est modifié, il faut maintenant composer le **(418) 605-9252**. Ce numéro est inscrit sur la carte «**Aide-mémoire**».

## LA THÉMATIQUE ESTIVALE

### *MISSION : IMPOSSIBLE*

ÉNIGMA ET MYSTÈRE SONT DEUX ACOLYTES QUI TRAVAILLENT ENSEMBLE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES POUR RÉSOUDRE DES ENQUÊTES. PARMIS LES NOMBREUSES ÉNIGMES QU'ILS DOIVENT DÉCORTIQUER, LES PLUS CONFIDENTIELLES ET IMPORTANTES SE RETROUVENT DANS LE COFFRE-FORT DE LEUR QUARTIER GÉNÉRAL. OR, IL Y A QUELQUES JOURS, ALORS QU'ÉNIGMA ET MYSTÈRE RENTRAIENT À LA MAISON, ILS SE FIRENT DÉROBER LA CLEF MENANT AUX DOSSIERS TOP SECRET !

ILS S'EMPRESSENT DE RETOURNER AU QG POUR Y CONSTATER LES DÉGÂTS. MALHEUR ! TOUT AVAIT DÉJÀ DISPARU... HEUREUSEMENT, LES BANDITS AVAIENT LAISSÉ QUELQUES TRACES SUR LA SCÈNE DE CRIME, CE QUI AIDERA PEUT-ÊTRE LES DÉTECTIVES À RETROUVER LES PRÉCIEUX DOSSIERS ET LA CLEF. SELON LES OBSERVATIONS ET ANALYSES DES DEUX ACOLYTES, LES VOLEURS SE DIRIGEAIENT TOUT DROIT VERS LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE POUR Y CACHER LEURS TROUVAILLES.

ÉNIGMA ET MYSTÈRE SONT DÉCOURAGÉS, LE NOMBRE DE DOSSIERS À RETROUVER EST GRAND ET LE TEMPS EST LIMITÉ... C'EST POURQUOI ILS DEMANDENT L'AIDE DES ENFANTS ET DES ANIMATEURS DU CAMP DE JOUR DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE POUR LES AIDER À PERCER LE MYSTÈRE. CETTE MISSION NÉCESSITERA SANS AUCUN DOUTE BEAUCOUP DE DÉBROUILLARDISE ET UN BON SENS DE L'OBSERVATION.

ÉNIGMA ET MYSTÈRE PEUVENT-ILS COMPTER SUR VOUS POUR RETROUVER TOUS LES DOSSIERS ?



## LE CODE D'HONNEUR D'UN AGENT SECRET !

Pour surmonter tous les obstacles et aider Énigma et Mystère à retrouver tous les dossiers,  
un agent secret doit toujours :

- Écouter et respecter les agents secrets avancés (animateurs). Leurs conseils te guideront tout au long de la mission.
- Respecter son environnement.
- Démontrer sa franche camaraderie aux autres apprentis agents secrets, les respecter et être coopératif.
- Demeurer alerte : garder l'œil ouvert, car aucun détail ne doit être échappé.
- Toujours avoir de la bonne humeur en réserve.
- Être patient et compréhensif envers les autres.
- Être prêt à chanter l'hymne de l'apprenti agent secret, peu importe le moment de la journée.
- S'entraîner tous les jours : pour être au meilleur de sa forme physique.
- Manger ses portions quotidiennes de fruits et de légumes pour avoir de l'énergie tout au long des différentes missions.
- Avoir sa bouteille d'eau. On ne sait jamais à quel moment on aura à surmonter des obstacles. Il faut s'assurer de toujours être hydraté.
- Mettre sa crème spéciale pour se protéger des rayons du soleil et de ses effets néfastes. **Un indice de 30 et plus est essentiel chaque jour**, et ce, à plusieurs reprises.

## LES ATELIERS

### LES ATELIERS DE BRICOLAGE

Apprentissage de différentes techniques d'arts et exploration de matériaux artistiques en vue de créer de petits chefs-d'œuvre originaux et d'impressionner parents et amis ! Afin de respecter les mesures sanitaires mises en place par la Santé publique, il est demandé que chaque enfant apporte son propre matériel de bricolage, limitant ainsi tout partage de matériel (crayon de plomb et crayons de couleur, bâton de colle, ciseau, papier collant, efface, etc.).

### LES ATELIERS 1, 2, 3 ACTION !

Des activités simples et amusantes qui permettent aux jeunes de s'exprimer, d'apprendre à mieux se connaître et à développer leur esprit théâtral. Au programme : théâtre, improvisation, mimes, jeux de rôle, saynètes, etc.

### LES ATELIERS SPORTIFS

Activités de groupe visant à améliorer la condition physique des jeunes, tout en assurant le développement de leurs habiletés motrices (coordination, agilité, dextérité, etc.). Le tout, dans un environnement à la fois stimulant, sécuritaire et adapté à l'âge des participants.

### LES ATELIERS EINSTEIN

Réalisation d'expériences scientifiques associées aux thèmes de l'eau, de l'air, de la terre et du feu. Nos p'tits Einstein apprécieront sûrement ces expériences variées.

### LES ATELIERS SPLASH !

Prépare-toi à te faire arroser, et ce, à chaque semaine ! Au programme : piscine, animation aquatique et jeux d'eau. Il n'y a rien de plus rafraîchissant !

### LES ATELIERS NATURE

Des séries de jeux organisés dans le bois : des constructions de forts allant aux jeux de stratégies, soyez prêts et vigilants !

### LES JEUX COOP

Pour développer l'entraide et la solidarité : une variété de jeux coopératifs, à la fois simples et amusants. Des *petits moments amusants* pour bonifier le quotidien des jeunes. Jouer... ça fait **sourire** !

## LES ACTIVITÉS

### ☺ LES ACTIVITÉS BRAVOURES

Au menu : des activités spéciales inspirées de notre thématique, le tout agrémenté du dénouement de l'intrigue hebdomadaire d'Énigma et Mystère.

### ☺ LES JOURNÉES THÉMATIQUES

Au courant de l'été, les enfants seront invités à participer à différentes journées thématiques qui seront annoncées à l'avance.

## LES SORTIES

En raison des nombreuses mesures et contraintes imposées par la Santé publique en termes de consignes sanitaires et restrictions quant au transport, il n'y aura pas de sorties extérieures à l'été 2020. Sachez toutefois que votre équipe d'animation travaille présentement d'arrache-pied afin de voir à la tenue d'activités spéciales pouvant se déplacer sur le site du camp de jour, selon le respect complet des mesures sanitaires imposées. À ce sujet, vous serez informés hebdomadairement des différentes activités spéciales ayant lieu dans un futur rapproché.

## L'ACTUALITÉ AUTOUR DU MONDE ET LES ANNIVERSAIRES

Le vendredi en fin de journée, vous êtes invités à consulter **L'ACTUALITÉ 007**. Afin de respecter les mesures sanitaires imposées par la Santé publique, il n'y aura aucune distribution papier. **L'ACTUALITÉ 007** sera plutôt affichée à l'extérieur de chacun des locaux pour observation, tout en étant rendue disponible via le site Internet de votre Municipalité, sous l'onglet « camp de jour ». Un envoi par courriel peut également être réalisé sur demande.

Consultez-la attentivement pour être à l'affût des informations les plus récentes (exemples : changements ou ajouts d'activités). En plus, vous profitez d'une foule de chroniques dont celles des **fêtés du jour**. En effet, les fêtés de l'été auront droit à une chanson personnalisée chantée par l'équipe de l'animation estivale ainsi qu'à une photo pour souligner l'événement!

## LE MATÉRIEL

Voici la liste du matériel nécessaire pour participer aux activités quotidiennes du **CAMP DE JOUR** :

Matériel aquatique	Vêtement	Nourriture
<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Un costume de bain et un bonnet de bain*</li><li><input type="checkbox"/> Une serviette de plage</li><li><input type="checkbox"/> Une crème solaire avec un indice de protection <b>minimale</b> de 30 FPS**</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Des souliers de sport***</li><li><input type="checkbox"/> Un pantalon court (<i>short</i>)</li><li><input type="checkbox"/> Un chandail ou une camisole</li><li><input type="checkbox"/> Un vêtement et un sous-vêtement de rechange</li><li><input type="checkbox"/> Un coupe-vent</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Un repas santé (aucun repas chaud n'est autorisé)</li><li><input type="checkbox"/> Deux collations santé</li><li><input type="checkbox"/> Un sac à dos</li><li><input type="checkbox"/> Une bouteille d'eau en plastique (obligatoire)</li></ul>

\*Si l'atelier **SPLASH** est au programme, il est fortement recommandé d'enfiler le costume de bain le matin, avant de quitter la maison.

Ceci permet d'augmenter le temps réel de l'activité, en plus d'éviter de faire attendre les autres membres du groupe.

\*\*Aucune crème solaire n'est prêtée. Il est donc essentiel de fournir une bouteille de crème solaire à votre enfant.

\*\*\*Les souliers de sport sont **obligatoires** pour les activités sportives et les déplacements.

Il est fortement recommandé d'identifier **tout** le matériel appartenant à votre enfant. Il est conseillé de laisser les objets personnels (jeux, jouets, etc.) à la maison pour éviter tout bris, perte ou vol. **En aucun cas, le personnel du Camp de jour n'est responsable des bris et/ou des vols d'objet de valeur.** Une boîte d'objets perdus est accessible à l'entrée du **CAMP DE JOUR**, auprès du personnel de l'animation estivale.

## LES ALLERGIES

Certains jeunes participant au **CAMP DE JOUR** ont des allergies alimentaires particulières. Nous sollicitons donc votre collaboration pour éviter certains aliments pour les lunchs de vos enfants, comme les **œufs**, les **arachides** et tous les aliments pouvant contenir des arachides et/ou des **noix** ou des œufs. Il est essentiel que votre enfant ait en sa possession son épinéphrine si cela lui est nécessaire.

## LA BOÎTE À OUTILS RECYCLÉS

L'équipe de l'animation estivale sollicite votre collaboration pour l'aider à réaliser les activités qu'elle a planifiées. Pour ce faire, elle vous demande de recycler! Prenez note que tous les formats sont acceptés.

Voici quelques éléments recherchés :

<ul style="list-style-type: none"><li>★ Bouton</li><li>★ Tissu</li><li>★ Vêtement usagé (pour le costumier)</li><li>★ Boîte d'œufs</li><li>★ Bouchon de liège</li><li>★ Contenant de lait</li><li>★ Contenant de plastique</li><li>★ Contenant de yogourt</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>★ Boîte de papiers mouchoirs</li><li>★ Rouleau de papier essuie-tout</li><li>★ Rouleau de papier hygiénique</li><li>★ Boîte de savon</li><li>★ Revue et catalogue</li><li>★ Sac en papier</li></ul>
---	---

Pour faciliter le travail des animateurs, nous vous prions de bien vouloir **nettoyer soigneusement** les articles que vous apportez. Vous pouvez les déposer dans la boîte prévue à cet effet, située à l'entrée du Chalet des sports. Ces matériaux seront ensuite entreposés sur une période de 3 à 4 jours afin d'éviter toute trace de la COVID-19 pouvant s'y trouver. Ils serviront ensuite aux ateliers d'arts plastiques.

*Toute l'équipe vous remercie de votre collaboration  
et un merci tout spécial pour votre précieuse aide l'été dernier!*

## LE SERVICE DE GARDE ANIMÉ

Prenez note qu'en raison des normes sanitaires mises en place par la Santé publique, il ne pourra y avoir de service de garde animé à l'été 2020. Ceci découle directement de la forte recommandation d'éviter tout mélange entre enfants et animateurs de différents groupes.

À ce sujet, notez que l'horaire régulier du camp de jour sera allongé. Autrefois de 9h00 à 16h00, le camp de jour sera désormais ouvert de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi, afin d'accommoder au meilleur les parents.

JOUR	HEURE
Lundi au vendredi	8h30 à 16h30

Veillez prendre note que le **CAMP DE JOUR** ouvre ses portes à 8 h 30. Avant cette heure, **aucune** surveillance n'est effectuée et **les portes demeurent barrées**. Votre enfant demeure donc **sous votre responsabilité**, et ce, jusqu'à l'ouverture officielle du site du **CAMP DE JOUR**.

En fin de journée, le **CAMP DE JOUR** cesse ses activités à 16 h 30. Les retardataires doivent **payer une amende**, variable selon la durée du retard. Pour **chaque** 15 minutes de retard, des frais de 5 \$ seront exigés. Prenez note que ces frais doivent être acquittés sur place, **le soir même**.

## INSCRIPTIONS

Le **CAMP DE JOUR** est accessible seulement aux enfants dont le parent en défraie le coût. Incidemment, toute présence sur le site du **CAMP DE JOUR**, n'est acceptée et surveillée afin d'assurer le respect des consignes de distanciation et le respect des ratios établis par la Santé publique.

*Le but* : assurez, en priorité, la sécurité des enfants dont les parents en ont déboursé les frais. En cas de besoin, l'équipe de l'animation estivale demeure toujours disponible pour vous aider. Vous comprendrez que les mesures de contrôle sont appliquées pour éviter les abus.

### Forfait « Estival »

Cette inscription permet de bénéficier d'une inscription pour la totalité du camp de jour 2020, soit du 25 juin au 14 août inclusivement. Veuillez toutefois noter qu'en raison de la COVID-19, nos ratios et capacités d'accueil furent revus à la baisse. Le risque de ne pouvoir accueillir tous les enfants est donc présent. La collaboration de tous est donc sollicitée afin de laisser les places disponibles pour ce forfait en priorité aux familles n'ayant aucune alternative au camp de jour municipal.

### Forfait par « Bloc »

Cette inscription permet de bénéficier d'une inscription pour la moitié du camp de jour. C'est donc dire qu'il y a deux blocs offerts à l'inscription : le bloc 1 du 25 juin au 17 juillet inclusivement, le bloc 2 du 20 juillet au 14 août inclusivement. Ce forfait agira à titre de remplacement des forfaits antérieurs à la semaine, à la journée et à la demi-journée. La raison étant de respecter au maximum les mesures sanitaires imposées par la Santé publique, déconseillant le changement des personnes composant un groupe en courant d'été, autant pour les enfants que les animateurs. Ce forfait est recommandé aux parents dont l'inscription à l'été complet n'est pas un absolu, afin de laisser les places disponibles en forfait « estival » aux familles n'ayant aucune alternative. La collaboration de tous est donc sollicitée.

### Processus d'inscription

Les nombreuses mesures sanitaires imposées par la Santé publique entraînent une réduction majeure de la capacité d'accueil du camp de jour municipal. Au final, seuls 38 enfants par jour pourront être accueillis selon les ratios et mesures de distanciation en vigueur. Pour ce faire, la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage a mis en place un processus d'inscription, dont voici :

- La période d'inscription se tiendra du 5 juin au 15 juin inclusivement;
- Les citoyens résidents à Notre-Dame-du-Portage seront favorisés. C'est donc dire que toute inscription provenant de citoyens non résidents sera automatiquement placée sur une liste d'attente. Advenant

le fait qu'il y ait toujours des places d'accessibles suite à la conclusion des inscriptions, la liste d'attente sera utilisée pour combler lesdites places;

- ✦ À la fin de la période d'inscription, un tirage au sort sera réalisé afin d'attribuer les 38 places disponibles, selon les forfaits sélectionnés au moment de l'inscription. Une inscription n'ayant pas obtenu l'une des places disponibles sera placée dans la liste d'attente jusqu'à ce qu'une place se libère. Cette inscription sera priorisée aux inscriptions provenant de non-résidents.

### Fonctionnement à l'arrivée

À son arrivée, l'enfant doit se présenter à l'entrée dédiée à son groupe, puisque chacun d'entre eux dispose d'une entrée unique afin d'éviter tout risque de propagation. Des distributeurs de savon sont également installés à chacune de ces entrées et doivent être utilisés à chaque entrée et sortie. Notez que l'emplacement des groupes vous sera précisé au moment de la confirmation de votre inscription. Trois groupes se trouveront au Chalet des sports et un groupe sera placé au parc Julie-Gagné.

À l'arrivée et au départ de l'enfant, les parents n'ont pas le droit d'entrer dans le bâtiment et doivent attendre à l'extérieur, selon les restrictions de la Santé publique.

### RÈGLES À SUIVRE

- ✦ Si votre enfant possède une clé importante (domicile ou autre), veuillez l'identifier et lui demander de la remettre au responsable de son groupe. Ce dernier la placera dans un endroit sécuritaire pour la journée et la remettra à votre enfant à son départ.
- ✦ Si votre enfant arrive ou repart seul, à pied ou à vélo, il importe de savoir à quelle heure il doit arriver le matin et/ou, à quelle heure il est autorisé à quitter le soir. En cas de changement, vous êtes tenus de nous en aviser rapidement.
- ✦ Toute personne qui se présente au **CAMP DE JOUR** pour venir chercher un enfant doit y être **autorisée et ne peut pénétrer à l'intérieur des locaux**, afin de réduire tout risque de propagation de la COVID-19, tel que recommandé par la Santé publique. Son nom et ses coordonnées doivent figurer sur la **Fiche d'inscription**. **Sans votre autorisation**, votre enfant demeure au **CAMP DE JOUR**, jusqu'à ce que nous puissions entrer en contact avec vous, pour obtenir votre consentement.
- ✦ Chaque enfant dispose d'un casier ou bac prédéterminé pour le rangement de son sac / boîte à lunch et autre matériel. Votre enfant doit y déposer ses choses dès son arrivée.

## LES PROCÉDURES D'URGENCE

### BLESSURES MINEURES

Le personnel du **CAMP DE JOUR** administre les premiers soins. Les animateurs détiennent les qualifications requises : RCR et premiers soins. Un rapport d'accident est complété par la responsable ou un animateur et un suivi verbal est effectué au parent lorsqu'il viendra récupérer son enfant. Notez que chaque animateur disposera d'une « trousse COVID-19 », comportant des gants, lunettes de protection, masque et veste de protection. Ces équipements seront obligatoires pour tout rapprochement « prolongé » ne respectant pas les consignes de distanciation physique recommandées par la Santé publique. Par exemple, lorsque vient le temps d'administrer les premiers soins ou d'assister dans l'application de la crème solaire.

### BLESSURES MAJEURES

Les premiers soins sont administrés sur place par les animateurs. Par la suite, l'enfant est rapidement conduit à l'hôpital en voiture ou en ambulance, selon la gravité de son état. Un animateur accompagne l'enfant. L'équipe de l'animation estivale communique avec vous dans les plus brefs délais. Également, un rapport d'accident est complété par la responsable ou un animateur et un suivi verbal est effectué.

### SYMPTÔMES ASSOCIÉS À LA COVID-19

Une « trousse COVID-19 » est à la disposition de chacun des animateurs et comporte du matériel de protection individuelle. En cas de symptômes compatibles à la COVID-19 par votre enfant (fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale), celui-ci devra rapidement mettre son masque respiratoire et sera ensuite conduit dans une pièce prédéterminée, en compagnie d'un animateur de son groupe. Ce dernier sera équipé du matériel de protection mentionné ci-haut. Une fois en lieu isolé des autres enfants, les parents seront immédiatement contactés pour venir récupérer l'enfant. Les parents devront ensuite appeler au 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes.

L'enfant sera autorisé à effectuer un retour au camp de jour une fois l'obtention d'un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19. Tous les parents des autres enfants figurant dans le même groupe seront également avisés des derniers événements et invités à réaliser un test de dépistage (sans être obligatoire).

L'enfant qui reçoit un test de dépistage positif à la COVID-19 sera exclu du camp de jour pour le reste de l'été ou jusqu'à l'obtention d'une preuve médicale de guérison à la suite d'un isolement de 14 jours obligatoire, imposé par la Santé publique. Tous les parents seront alors avisés de la situation et les enfants fréquentant le même groupe seront fortement invités à réaliser un test de dépistage à la COVID-19.

## LES RÈGLEMENTS

En tant que parent ou tuteur, vous vous engagez à :

1. **Téléphoner au CAMP DE JOUR chaque fois que votre enfant s'absente ou arrive en retard. Considérant que nous avons à cœur la sécurité de votre enfant, nous vous prions de vous conformer à cette règle.**
2. Respecter les heures (arrivée et départ) inscrites sur la **Fiche d'inscription** afin d'assurer un meilleur contrôle et ainsi offrir un encadrement des plus sécuritaire à votre enfant. Aucune surveillance ne sera effectuée avant 8 h 30 le matin. Les portes demeureront barrées jusqu'à cette heure. Incidemment, votre enfant demeure sous VOTRE responsabilité.
3. Assurer le transport de votre enfant les matins et les soirs. Vous l'accompagnerez à l'entrée du local destiné à son groupe le matin et vous patienterez le soir au même endroit.
  - . Exception : si le groupe de votre enfant est à l'extérieur du chalet ainsi que la responsable du **CAMP DE JOUR** (patinoire, forêt, parc Julie-Gagné).
  - a. Si votre enfant est autorisé à arriver seul au **CAMP DE JOUR** ou à le quitter sans être accompagné d'un adulte, vous devez nous en aviser à l'aide du document identifié **Fiche d'inscription**, et nous préciser le mode de transport utilisé (à pied ou à vélo).
  - b. Le nom de toute personne autorisée à quitter le **CAMP DE JOUR** avec votre enfant doit être indiqué sur cette fiche. Sinon, vous devez en prévenir la responsable du **CAMP DE JOUR** dans les plus brefs délais.
4. Informer la responsable du **CAMP DE JOUR** si la personne désignée est dans l'impossibilité de venir chercher votre enfant.
5. Signaler à la responsable du **CAMP DE JOUR** tout changement à l'horaire de fréquentation de votre enfant une semaine avant la date à modifier. Prenez note qu'une non-fréquentation répétée du camp de jour pourrait mener à une exclusion de l'enfant afin de libérer une place pour les familles en attente. Pour plus d'information, consultez la « Politique de renvoi » plus bas.
6. Remettre au responsable du groupe toutes clés appartenant à votre enfant, dans le but d'éviter les pertes ou les vols. Veuillez donc les identifier convenablement. Les clés sont remises à votre enfant à son départ, en fin de journée.
7. Venir chercher votre enfant au **CAMP DE JOUR** dès que possible si ce dernier est malade ou présente des symptômes compatibles à la COVID-19.

8. **Éviter les aliments contenant des œufs, des noix, des arachides ou des traces de ceux-ci. Soyez vigilants lorsque vous préparez les collations et les repas de votre enfant. Certains participants ont des réactions allergiques sévères qui pourraient, dans certains cas, s'avérer fatales.**

9. À son arrivée le matin, l'enfant doit avoir déjeuné. Il n'est pas permis qu'un enfant déjeune ou soupe au **CAMP DE JOUR**.
10. Préparer deux collations et un dîner pour chaque journée passée au **Camp de jour**. Pour le respect des normes sanitaires, aucun repas chaud ne sera autorisé. En cas d'oubli, les frais de repas sont à vos frais et payables le jour même.
11. Fournir à votre enfant les items suivants chaque jour :
- Bouteille d'eau**, costume de bain, bonnet de bain et serviette de plage, crème solaire (FPS 30 minimum), dîner et collations santé ainsi que de bonnes espadrilles.
12. Vêtir adéquatement votre enfant pour qu'il puisse participer activement à toutes les activités et lui fournir tout le matériel nécessaire. Pour plus de détails, consultez la section **MATÉRIEL**.
13. S'assurer que votre enfant a toujours son masque respiratoire dans son sac à dos en cas de besoin en courant de journée. Le port du masque pourrait s'avérer obligatoire selon différentes circonstances et il est fortement recommandé qu'il demeure à portée de main.
14. Identifier visiblement tout le matériel de votre enfant en y apposant son nom. Il est interdit d'apporter des objets personnels (jeux, jouets, iPod, cellulaire, etc.), autres que ces outils de bricolage. À cet égard, l'équipe de l'animation sollicite la collaboration quotidienne des parents. Dans le cas contraire, le **CAMP DE JOUR** n'est pas responsable des objets personnels volés ou endommagés. De plus, les enfants n'ont pas le droit d'utiliser leurs jouets électroniques sur le site;
15. Transmettre au **Camp de jour**, via la fiche d'inscription, toute information susceptible d'agréments le séjour de votre enfant (ex. : utilisation de flotteurs);
16. Aviser la responsable du **Camp de jour** si votre enfant doit prendre un médicament quelconque. Sans prescription médicale, aucun médicament ne sera administré à votre enfant. Les médicaments avec prescription donnent lieu à la procédure suivante :
- Chaque médicament devra être identifié par un code de prescription médicale et les renseignements suivants doivent apparaître sur le contenant : nom de la personne, nom du médicament, posologie du médicament, date d'expiration du médicament et nom du médecin traitant.

Note : Certains des règlements se retrouvent ailleurs dans le guide. Prenez note que ces règlements sont très importants.

## LA POLITIQUE DE RENVOI

### Si un enfant adopte l'un des comportements suivants :

- ☛ Brise volontairement ou dérobe le matériel de l'équipe de l'animation estivale ou d'un autre participant.
- ☛ Blesse ou tente de blesser volontairement un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou un autre participant.
- ☛ Met en danger la sécurité et le bien-être d'un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou d'un autre participant.
- ☛ Ignore de façon répétée les consignes données par un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale.
- ☛ Se montre grossier, injurieux ou indécent envers un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou envers un autre participant.
- ☛ Tousse volontairement en direction des autres enfants, crache sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle. En ces temps de pandémie, il n'y aura aucune tolérance pour ce type de comportements.

Cette liste n'est pas exhaustive. Tout autre comportement pouvant affecter la sécurité et le mieux-être d'un participant et tout comportement jugé dangereux ou néfaste au déroulement des activités peut faire l'objet d'une intervention. Dans le cas de bris volontaires, les parents doivent assumer le coût de remplacement et/ou de réparation du matériel.

### Dans de telles circonstances, les procédures suivantes sont mises en application :

1. Trois avertissements verbaux. Un suivi verbal est effectué au parent par un animateur.
2. Suite au troisième avertissement, le participant est temporairement retiré des activités. Le parent ou les parents sont rencontrés la journée même par l'animateur de groupe. Ils sont alors informés de son comportement. Des solutions sont apportées et la démarche est notée au dossier de l'enfant.
3. Dans le cas où la première intervention ne donne **aucun** résultat satisfaisant et que le comportement de l'enfant demeure problématique, une seconde rencontre avec le parent ou les parents est prévue. L'animateur de groupe et la responsable du **CAMP DE JOUR** sont présents. Une discussion est amorcée pour trouver une solution commune et applicable dans un court délai. Un plan d'intervention est convenu et signé par les acteurs présents.
4. Une mise en application des interventions et une évaluation des résultats sont effectuées. Advenant l'échec du plan d'intervention, le participant est définitivement *renvoyé* du programme **CAMP DE JOUR**. Par la suite, un remboursement est émis, selon la politique prévue à cet effet.

### **Vérification régulière de la fréquentation du camp de jour**

Nous sommes conscients que la réduction de notre capacité d'accueil affectera grandement les familles de Notre-Dame-du-Portage. Notre objectif premier à l'été 2020 est d'offrir un maximum de flexibilité et de répit tout en respectant les mesures sanitaires mises en place par la Santé publique. C'est dans cette optique que le personnel d'animation vérifiera régulièrement le taux de fréquentation des enfants inscrits en camp de jour. Notez que cette mesure n'est pas dans l'objectif de pénaliser les enfants et familles bénéficiant du camp de jour, mais d'assurer l'offre du service aux familles ne pouvant garder régulièrement les enfants à la maison.

Lorsqu'un enfant inscrit au camp de jour sera régulièrement absent, un membre de l'équipe d'animation contactera les parents dudit enfant afin de vérifier les raisons de cette faible fréquentation. Un avertissement sera donné aux parents qui décident de ne pas envoyer son enfant en camp de jour sans raison valable. Après plusieurs avertissements, l'enfant pourrait se voir contraint d'être retiré du camp de jour, afin de libérer une place à une famille figurant sur la liste d'attente. La décision est laissée à la discrétion du coordonnateur aux loisirs de la Municipalité.

### **COVID-19**

En raison des normes sanitaires très strictes du ministère de la Santé publique, on doit comprendre et accepter que le camp de jour sera différent de la formule habituelle. Il est important de savoir que seuls les employés et les enfants inscrits pourront entrer dans les locaux du camp de jour.

Toutes les mesures du présent guide sont extrêmement importantes et nous vous recommandons fortement de le lire avec attention, car il précise les nouvelles règles de fonctionnement dû à cette nouvelle réorganisation. Plusieurs modifications auront lieu. Par exemple, un masque respiratoire remplacera le traditionnel gilet de camp. De plus, toute inscription au camp de jour vaut l'acceptation des mesures citées et la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage ou ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'infection de votre enfant à la COVID-19. À ce sujet, une clause d'acceptation des risques sera ajoutée à la fiche d'inscription.

### **LES MESURES S'ARTICULENT AUTOUR DES 4 DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE :**

- Distanciation physique : Assurer un espace de 2 mètres entre les participants et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.
- Activités extérieures : Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités en respectant le nombre maximum de participants par espace pour respecter la distanciation physique.
- Limitation des contacts physiques : Réduire au maximum les contacts directs et indirects entre les individus, en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel.

- Mesures d'hygiène : Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.

## COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Vous êtes invités à faire part de vos commentaires et de vos suggestions aux personnes suivantes :

Coordonnateur loisirs, culture et vie communautaire	Responsable du Camp de jour
Nom : Vincent Laflamme	Nom : Justine Czech
Par courriel : <a href="mailto:loisirs@notre-dame-du-portage.ca">loisirs@notre-dame-du-portage.ca</a>	Par courriel : <a href="mailto:cdj.nddp@gmail.com">cdj.nddp@gmail.com</a>
Par téléphone : 418 862-9163 poste 225	Par téléphone : 418 605-9252

*Nous vous souhaitons un bel été !*



*Merci de nous faire confiance une fois de plus!*